



## **2. LA ROTATION DES CULTURES**

### **1. LE PRINCIPE DE L'ASSOLEMENT**

La rotation des cultures vise un double objectif : prévenir les maladies et apporter la bonne quantité de substances nutritives aux plantes.

Si, d'année en année, vous cultivez les mêmes légumes sur la même parcelle, vous risquez de voir apparaître maladies et infestations parasitaires des végétaux. Celles ci peuvent se développer de manière considérable et occasionner de nombreux dégâts.

Par exemple, les anguillules peuvent s'attaquer aux pommes de terre. Elles survivent longtemps dans le sol. Si vous cultivez chaque année des pommes de terre au même endroit, vous servez à ces anguillules leur repas favori, ce qui favorise leur développement et leur reproduction. Les dégâts s'aggravent au fil des ans. Il n'est donc pas judicieux de cultiver la même plante au même endroit.

De même, il est préférable de ne pas cultiver chaque année sur la même parcelle des légumes qui appartiennent à la même famille, comme par exemple le chou-fleur et le brocoli. Ils sont sensibles aux mêmes maladies et infestations par des parasites. Les champignons qui ont attaqué les choux-fleurs une année s'attaqueront aux brocolis l'année suivante.

Vous pouvez aisément éviter ces problèmes en pratiquant chaque année la rotation des cultures afin de laisser passer plusieurs années avant de replanter un légume au même endroit. De cette manière, vous n'offrirez pas de légumes attractifs aux ennemis des végétaux. Ils se développeront et se reproduiront moins vite, ce qui limitera leur nombre et donc les dégâts qu'ils provoquent.

Ce principe de rotation des cultures n'est pas vraiment neuf, puisqu'il est appliqué depuis des siècles. Il est facile de préparer et de mettre en pratique cette méthode en divisant le potager en parcelles de dimensions identiques, et en divisant chaque parcelle en sous-parcelles.

#### **1.1. PREVENIR LES MALADIES**

Ne placez pas chaque année des légumes de la même famille (apparentés) sur la même parcelle. Pour déterminer l'intervalle de temps minimal, il faut tenir compte de l'ensemble des maladies qui peuvent toucher chaque famille de légumes.

Par exemple, l'hernie du chou (maladie typique de la famille des choux) peut rester longtemps présente dans le sol. Si l'on cultive des choux, un plan d'alternance tous les six ans devra être instauré. C'est le même principe pour les pois : ceux ci peuvent souffrir de maladie provoquée par un ver qui peut survivre longtemps dans le sol. On divise donc le potager en 6 parts égales, ce qui veut dire qu'il y a un écart de six ans entre deux plantations successives de pois ou de choux.

Les autres maladies liées au sol sont un peu moins agressives. Quatre ans leur suffisent. Si vous ne cultivez pas de pois ou de choux, vous pouvez diviser le potager en quatre, sans parcelle pour les choux et pour les légumineuses. Les fèves peuvent alors être ajoutées à une autre parcelle, par exemple celle des feuillus.



## 1.2. APPORTER LA BONNE QUANTITE DE SUBSTANCES NUTRITIVES

L'apport des substances nutritives se fait grâce au compost.

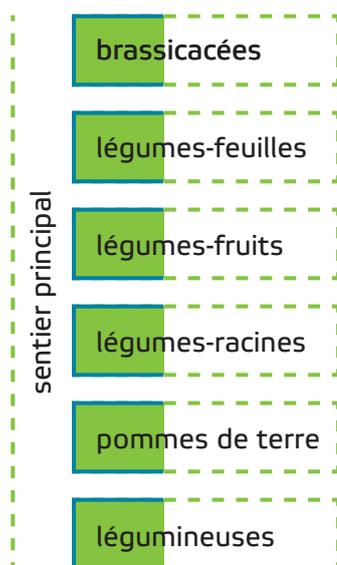
Les légumes peuvent être regroupés en fonction des quantités d'éléments nutritifs (principalement l'azote) dont ils ont besoin. Les choux exigent une grande quantité d'azote et donc une bonne dose de compost. Le dosage des différents éléments repris dans le terreau sont indiqués sur l'emballage. Les plantes dont nous consommons les racines, comme les carottes ou les betteraves, n'ont besoin que de peu d'azote. Autant que possible, il convient de cultiver sur la même parcelle les légumes qui ont les mêmes besoins nutritifs, ce qui leur permet de recevoir ce dont ils ont besoin, ni plus ni moins. Vous obtiendrez ainsi une récolte saine.

## 2. SIX FAMILLES

Sur base de ces deux particularités (parenté et besoin en azote), les différents légumes peuvent être répartis en six catégories :

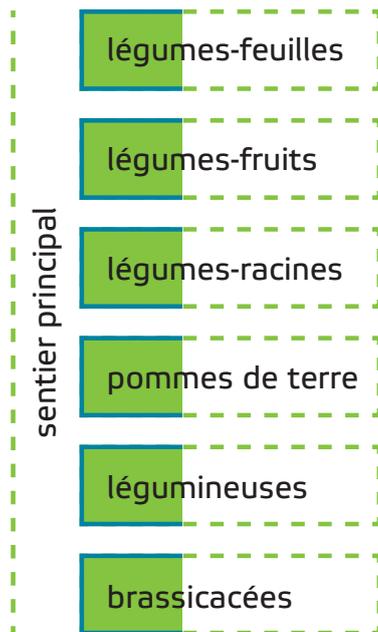
- Les **brassicacées** (famille des choux), très sensibles à la hernie du chou, comprennent les choux-fleurs, les brocolis, les choux rouges, les choux blancs, les choux de Bruxelles, les choux frisés, les choux-raves, les choux chinois, les radis, etc. Il ne faut jamais les cultiver deux années de suite au même emplacement.
- Les **légumes-feuilles** poussent généralement sur une courte période. C'est par exemple le cas des laitues pommées, des laitues à couper, des bettes, du céleri, du pourpier d'hiver, etc.
- Les **légumes-fruits**, comme les courgettes, les potirons et le maïs, ont tous besoin d'une quantité importante de compost.
- Les **légumes-racines**, comme les oignons, les betteraves rouges, les panais, les fenouils, ont besoin de peu de substances nutritives.
- Les **légumineuses**, comme les petits pois et les haricots, n'ont besoin d'aucun amendement.
- Les **pommes de terre** constituent une catégorie à part entière.

Le schéma se présente comme suit pour la première année :



La deuxième année, déplacez chaque catégorie de légumes d'une parcelle. Les brassicacées se trouveront alors sur la parcelle des légumineuses, les légumes-feuilles sur la parcelle des brassicacées, etc.





Chaque année, chaque famille de légumes passe à la parcelle suivante. Il faut donc compter quatre ans (sans les brassicacées et les légumineuses) ou six ans avant de pouvoir cultiver à nouveau une même catégorie de légumes sur une parcelle. Cette période est assez longue pour refréner les infestations. Vous pouvez également contrôler le compostage et le doser en fonction des besoins de chaque famille de légumes.

